

attention sur la décision du gouvernement de tenir un référendum sur la Constitution le 26 octobre prochain et sur la question qu'il se propose de soumettre aux Canadiens à cette occasion.

Mon collègue du Cabinet, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles, déposera sous peu cette question à la Chambre des communes et en discutera.

Je ne fais pas cette suggestion par souci de faciliter les choses pour le gouvernement. Là n'est pas la question. Je propose simplement aux honorables sénateurs d'envisager la possibilité d'entamer nos discussions sur le référendum et la question référendaire un peu avant que la Chambre des communes ne nous adresse son message.

Comme les sénateurs le savent, la Loi référendaire, qui a été adoptée il y a quelques mois, prévoit, pour les deux chambres, un avis d'une journée et un débat d'une durée maximale de trois jours pour discuter de la question référendaire. Quand j'ai demandé au Président de rappeler le Sénat à Ottawa aujourd'hui, j'espérais que le débat sur la question référendaire à la Chambre des communes serait beaucoup plus avancé qu'il ne l'est actuellement. Aux dernières nouvelles, les députés ne se prononceraient pas sur la question référendaire avant demain soir à 20 heures. Si cet horaire tient toujours, on demandera au Sénat de siéger demain soir pour recevoir le message de la Chambre des communes. Nous commencerions à débattre officiellement la question vendredi matin.

J'ignore combien de sénateurs souhaitent participer au débat ni pendant combien de temps. Un certain nombre d'entre eux voudront sûrement prendre la parole. C'est pourquoi j'ai pensé à proposer au Sénat, si celui-ci est d'accord, de commencer aujourd'hui, dans le cadre d'une interpellation, à discuter de la décision du gouvernement concernant la tenue du référendum et du texte de la question. Nous pourrions ensuite débattre plus officiellement la question après avoir reçu le message de la Chambre.

Je n'ai pas reçu d'engagement de la part du chef de l'opposition à cet égard et je n'en ai pas demandé. Comme je le disais, cette affaire ne dépend pas du bon vouloir du gouvernement, et il n'y a pas d'urgence particulière. Les dés sont jetés. Nous aurons un débat de trois jours sur la question, si nous le voulons, une fois que nous aurons reçu le message.

Je veux simplement dire aux honorables sénateurs que je suis prêt à procéder à la discussion sur le référendum et sur la question dans le cadre d'une interpellation, si tel est le souhait des sénateurs. Sinon, nous pouvons attendre d'avoir reçu le message et commencer le débat vendredi matin.

Pour tâter le terrain, comme je le disais, aux avis d'interpellation, avec la permission du Sénat et nonobstant le paragraphe 58(2) du Règlement, je donne avis que, plus tard au cours de la journée, j'attirerai l'attention du Sénat sur la décision du gouvernement de tenir un référendum sur le renouvellement de la Constitution le 26 octobre prochain et sur la question référendaire que le gouvernement a soumise à l'étude du Parlement.

Son Honneur le Président: Les honorables sénateurs donnent-ils leur consentement?

Le sénateur Sparrow: Non.

LES NATIONS UNIES

LE MAINTIEN DE LA PAIX—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable B. Alastair Graham: Honorables sénateurs, je donne avis que vendredi prochain, le 11 septembre 1992, j'attirerai l'attention du Sénat sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

L'honorable Jacques Hébert: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par 150 citoyens et citoyennes de la province du Nouveau-Brunswick qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Ces pétitions viennent principalement de Saint John et de Grand Bay.

Aussi, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par 506 citoyens et citoyennes de la province de la Colombie-britannique qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Ces pétitions viennent principalement de Kamloops, Vancouver, White Rock, Burnaby, Penticton et Coquitlam.

Ceci fait un grand total de 656 citoyens mécontents qui n'auront pas le temps d'oublier leur mécontentement d'ici les prochaines élections.

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME DE SUBVENTION AUX EXPORTATIONS DES ÉTATS-UNIS—LA HAUSSE DU FINANCEMENT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais demander au leader du gouvernement au Sénat quelle a été la réponse du gouvernement canadien à l'annonce faite par le président des États-Unis d'augmenter d'un milliard de dollars son financement du Programme de subventions aux exportations—il s'agit d'un milliard de dollars en sus des crédits déjà affectés à ce programme agricole dans le budget initial.

Je rappelle à l'honorable ministre qu'au moment où on a annoncé cette mesure, le marché international des céréales s'était raffermi. En fait, le prix a monté d'environ 2,50 \$ à plus de 4 \$ le boisseau, ce qui a été le cours pendant un jour ou deux. Cependant, récemment, le prix est d'environ 3,80 \$, ce qui représente une augmentation de près de 50 p. 100 par rapport au cours le plus bas fixé par la Bourse des marchandises de Chicago, c'est-à-dire le marché qui fixe le cours international des céréales.

Je n'ai pas eu connaissance, et les agriculteurs non plus, de la manière dont le gouvernement canadien va réagir à cette mesure. Il semble que cela va à nouveau jeter le désordre sur le marché international si on veut être la pidaire.